

De La Directrice Générale des IMPOTS

28 OCT. 2022

A

Monsieur "

"

OBJET : Demande d'une attestation de situation fiscale.

REFERENCE: Votre lettre du 06 Octobre 2022.

Faisant suite à votre lettre citée en référence par laquelle vous avez bien voulu demander une attestation de situation fiscale pour le besoin d'obtention de la carte de séjour en Tunisie, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous avez déposé toutes les déclarations fiscales échues et non prescrites jusqu'au 12 Octobre 2022.

Veillez agréer, monsieur, mes salutations les plus distinguées

Le Directeur Général des Impôts
Signé: Fatiha Gharbi Epouse Arbi